

Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire =
Rivista storica svizzera

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Geschichte

Band: 44 (1994)

Heft: 3

Buchbesprechung: Joseph Bovet 1879-1951. Itinéraire d'un abbé chantant [Patrice
Borcard]

Autor: Clavien, Alain

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Patrice Borcard, **Joseph Bovet 1879–1951. Itinéraire d'un abbé chantant**. Fribourg, Ed. La Sarine, 1993, 255 p.

L'abbé Bovet est une légende. A Fribourg surtout, mais toute la Suisse le connaît – pour les Alémaniques, il est le *Sängervater*... Comme le relève Patrice Borcard dans le prologue de son livre: de son vivant déjà, Joseph Bovet était devenu une figure emblématique; à peine mort, il est glorifié, statufié, sanctifié. De ce constat découle l'interrogation qui organise cette biographie: «Pourquoi telle personnalité évolue de l'historique vers le mythique? Comment se joue ce mystérieux processus d'héroïsation qui aboutit à l'absorption d'un personnage réel dans l'imaginaire collectif?»

Il fallait d'abord restituer la vraie vie de Joseph Bovet, compléter les lacunes et élaguer les anecdotes apocryphes. Rappeler l'existence du père, par exemple. Cet instituteur avait connu des problèmes politiques et peut-être de mœurs qui l'ont fait disparaître de la biographie officielle. Borcard l'y réintroduit, et marque tout ce que Joseph doit à ce père qui s'intéressait à l'histoire locale, au patois et au chant.

Servi par son talent, par sa débauche d'énergie, par son sens pédagogique, par sa facilité dans les contacts, par sa prestance aussi, le jeune abbé Bovet conquiert rapidement les lieux de pouvoir. Professeur à l'école normale de Hauterive à 30 ans, bientôt directeur de la Société de chant de la ville de Fribourg, de la Landwehr, de la maîtrise de Saint-Nicolas... Le voilà qui secoue Fribourg de sa torpeur en organisant des concerts presque audacieux, où les contemporains Roussel ou Honegger figurent au programme! Nommé à la tête de l'organisation cantonale des Céciliennes, il entreprend de réformer ces associations chorales et leur redonne une vigueur qu'elles avaient perdues en même temps qu'il se dépense pour leur créer un répertoire nouveau. Parallèlement à ce combat, il s'active sur un autre front: la rénovation de la musique religieuse dans le canton. Là aussi, sa croisade s'accompagne de nombreuses compositions destinées aux chorales d'églises.

Dans l'entre-deux-guerres, aucune manifestation officielle, aucune fête cantonale de chant, de musique ou de tir n'échappe à Joseph Bovet. L'abbé est bien le musicien officiel, il est bien le Lully du régime conservateur fribourgeois, et même bientôt de la nation tout entière. Ces années voient naître ses plus grandes œuvres, par lesquelles il tient à montrer qu'il n'est pas qu'un compositeur de musique populaire: *Morat*, pour le 450^e anniversaire de la bataille, la *Messe du Divin Rédempteur* en 1928, *Mon Pays*, festspiel grandiose (800 exécutants) joué pour la fête nationale de tir de 1934 et qui connaît un succès phénoménal, *Le Mystère*, festspiel religieux donné à l'occasion du Congrès eucharistique des catholiques suisses en été 1935...

Cette position hégémonique dans la galaxie musicale du canton, Bovet la doit en partie à son activité débordante. Il la doit aussi à son conformisme idéologique. Ces œuvres laïques qui chantent un âge d'or rural, une société paysanne idéale, qui prônent le contentement de son sort, la vertu et l'optimisme, ces œuvres religieuses qui sont la manifestation d'une société catholique idéale mise en scène à son propre usage, tout cela ne peut que convenir au régime conservateur politique et à la hiérarchie catholique. Et puis, l'abbé sait si bien trousseur une mélodie «populaire», au point qu'une œuvre comme le *Vieux-Chalet* donne lieu à plusieurs disputes sur les droits d'auteur, nombre d'éditeurs étant persuadés qu'il s'agit d'un air traditionnel et non d'une composition contemporaine!

Sa réputation sur le plan suisse naît, elle, d'une convergence entre la vision

catholique fribourgeoise de repli défensif sur soi et l'esprit de défense spirituelle qui gagne tout le pays dans les années trente... Pendant la guerre, Bovet sera du reste mis à contribution avec ses «Pinsons» pour des tournées de chant et de causeries destinées à maintenir le moral de la troupe.

Borcard retrace avec bonheur cet itinéraire qui s'achève dans l'apothéose du mythe. Même si le découpage thématique qu'il a retenu écrase parfois la chronologie et nuit à la compréhension de l'évolution des positions dans le champ culturel fribourgeois. On pourrait regretter aussi une mise en contexte parfois un peu rapide ou lacunaire, mais peut-être l'auteur a-t-il eu là à faire à des exigences éditoriales, puisque ce livre est destiné au grand public. Ce qui a par ailleurs ses avantages: l'iconographie qui accompagne le texte de Borcard est d'une richesse remarquable.

Alain Clavien, Lausanne

Stefan Keller: **Grüningers Fall. Geschichten um Flucht und Hilfe.** Zürich, Rotpunktverlag, 1993. 256 S., Abb.

Polizeihauptmann Paul Grüninger, damals Kommandant der Kantonspolizei St. Gallen, wurde am 31. März 1939 seiner amtlichen Funktionen enthoben, am 12. Mai 1939 definitiv entlassen und am 23. Dezember 1940 vom Bezirksgericht St. Gallen zu einer Geldstrafe von Fr. 300.– verurteilt wegen «Erstellung einer formell echten, inhaltlich unwahren öffentlichen Urkunde» und wegen «fortgesetzter Verletzung der Amtspflicht». Dabei handelte es sich hauptsächlich um die Falschdatierung von Formularen für Flüchtlinge, um eidgenössische Vorschriften zu umgehen, welche für die Einreise aus dem im März 1938 besetzten Österreich und aus dem übrigen Hitler-Deutschland einschränkende Regeln und ab 18./20. August 1938 eine totale Grenzsperr einführen.

Seit 1968 wurde im Kanton St. Gallen mehrmals ein Anlauf zur Rehabilitierung von Paul Grüninger unternommen. Der entlassene und fortan sehr bescheiden existierende Polizeihauptmann hatte nach einigen Jahrzehnten der Stille seit 1969 verschiedene Ehrungen erfahren, vor allem durch die Überreichung der Medaille für die «Gerechten unter den Völkern» durch die international angesehenste Holocaust-Erinnerungs- und Forschungs-Institution «Yad Vashem» in Jerusalem.

Gegen sechs Millionen Juden – Männer, Frauen und Kinder – sind von der deutschen Nazi-Maschinerie und ihren Helfern in anderen Ländern auf grausamste Art zu Tode gequält worden. Die Schweiz hat in den Nazi- und Kriegsjahren 1933 bis 1945 rund 28 000 jüdische Emigranten und Flüchtlinge aufgenommen. Wieviele an der Schweizer Grenze zurück in den Tod geschickt wurden, ist unbekannt. Auf jeden Fall waren es weit mehr als die knapp 10 000 Juden und Jüdinnen, die amtlich als zurückgewiesen registriert wurden. Um so mehr sind diejenigen Schweizer und Schweizerinnen zu würdigen, die mit ihrer Gesinnung und ihrer Hilfsbereitschaft zugunsten der Verfolgten und mit ihrem Widerstand gegen die Anpassung an Hitler-Deutschland und gegen den Defaitismus die «Jahre der Prüfung» für unseren demokratischen Kleinstaat oft unter persönlichen Opfern in Ehren bestanden haben. Dazu gehörten nicht nur einzelne Politiker, Kirchenführer, Redaktoren und andere im öffentlichen Leben stehende Persönlichkeiten, sondern auch viele nicht ins Rampenlicht der Geschichte getretene Privatpersonen und einfache Menschen. Solche gab es auch um und neben Polizeihauptmann Grüninger. Er hätte 1938/39 seine Rettungsaktionen für jüdische Flüchtlinge aus dem von Hitler besetzten Österreich nicht ohne seinen Vorgesetzten, Regierungs-